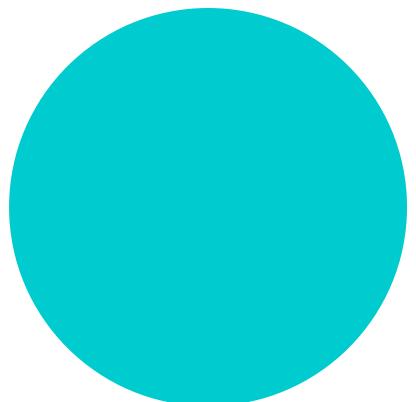
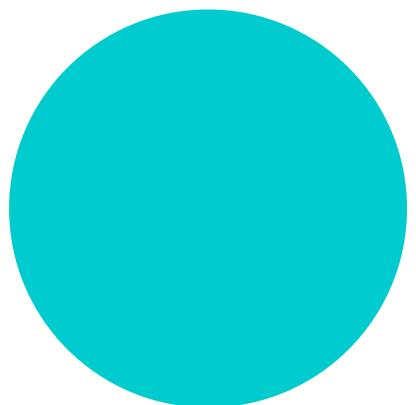


Synthèse

Workshop "circulation des ensembles et orchestres romands" - 29.09.2025



- Jean Prévost & Cécile Tinguely
- CDAC : Philippe Trinchan
- SG-CIIP : Virginie Beyeler

SYNTÈSE GLOBALE

Premier du genre, le workshop a permis d'initier de nouvelles et prometteuses rencontres entre des acteurs de chaque canton romand (Berne inclus). Les participant.e.s issu.e.s d'un domaine professionnel peu habitué à la collaboration transversale ont démontré leurs motivations à partager et réfléchir sur les problématiques de diffusion et de circulation auxquelles font face les ensembles classiques romands.

Après une brève introduction reprenant les constats de l'étude CDAC préliminaire, de nombreuses idées et questions réflexives ont accompagné trois groupes de travail puis la table ronde. Elles ont largement confirmé ou mis en lumière **cinq points de référence** utiles pour de futures étapes de réflexion :

1. La nécessité d'améliorer la coordination et de développer la collaboration dans le milieu musical classique suisse romand, en premier lieu entre les orchestres/ensembles.
2. La volonté partagée de stimuler les liens et contacts réguliers entre responsables publics de l'encouragement de la culture et acteurs du terrain.
3. Les relations éparses existantes entre la communauté musicale classique et ses premiers partenaires culturels : les organisateur.ice.s : sociétés, festivals, saisons.
4. Les freins et stimulations identiques que les orchestres et ensembles rencontrent en matière de collaboration et de soutien pour leur diffusion (défis financiers, organisationnels et artistiques ; *en particulier pour les plus petits d'entre eux*).
5. Le rôle important des politiques publiques pour encourager la diffusion musicale au niveau régional (voire national) et dans la recherche pressante de nouveaux modèles en la matière.

Partant de là, **une coordination accentuée** entre tous les acteurs concernés représente une priorité d'actions. **Quatre pistes spécifiques** sont à explorer pour poursuivre les réflexions initiées. Elles visent une organisation régionale plus interactive du domaine de la musique classique.

Pour les acteurs du terrain :

- a. Encourager la mise en œuvre d'une organisation structurée (association, fédération...) propre aux orchestres et ensembles de diverses tailles et situations en Suisse romande.
- b. Inviter les organisateur.ices dans un cadre élargi (par ex. des « salons d'artistes ») pour anticiper les besoins respectifs à long terme et dégager des potentiels modèles de mises en réseaux profitables à une meilleure circulation.

Pour les collectivités publiques :

- c. Soutenir la mise en place de rencontres associant tous les acteurs concernés pour envisager, par la suite, des dispositifs incitatifs à la diffusion.
- d. Stimuler une meilleure organisation romande pour diversifier la circulation des orchestres/ensembles dans la région et les soutiens s'y rapportant.

RÉSUMÉ DES THÉMATIQUES PARTAGÉES DANS LES GROUPES DE TRAVAIL

Collaboration et organisation

- Une volonté de mieux se connaître et de se réunir entre acteurs du terrain ; l'espoir partagé d'une impulsion politique stimulant ces rencontres.
- Une organisation structurée reliant les acteurs du terrain pour favoriser leurs connaissances réciproques, dynamiser leurs collaborations et une meilleure représentation collective de leurs aspirations.
- La mise en œuvre d'une structure – faîtière/fédérative – représentative du domaine.

Diffusion/circulation et publics

- L'importance qualitative de la diffusion pour les orchestres classiques (développement artistique et publics élargis).
- Le questionnement de missionnements publics susceptibles d'influencer les missions des festivals, organisateurs, lieux d'accueil et institutions publiques.
- Une diminution des obstacles et freins à la diffusion existants pour les petites/moyennes structures par une coordination de niveau régional.
- Une complémentarité toujours à développer entre ces deux pôles socio-culturels essentiels que sont les structures professionnelles et amateurs

Financement et soutiens :

- Les accès inégaux à la diffusion accentuée par une disparité des situations (petites structures/institutions, données géographiques, sources de financement).
- La mise en œuvre d'une structure intercantonale de soutien à la diffusion harmonisant et compensant certains risques encourus.

Rôle des institutions et du politique :

- Réfléchir à une impulsion politique favorisant une meilleure répartition des missions entre orchestres (formats instrumentaux, types/styles de programmation, médiations auprès de publics) selon les compétences-clés de chacun. Dans ce contexte, il a été constaté qu'il existe peu de structures de programmation en Suisse romande.

Défis et obstacles :

- Les situations et problématiques structurelles si différentes entre les orchestres.
- Le frein prohibitif de la gestion des risques dans une diffusion ou potentielle tournée par nature déficitaires (pour les petites structures en particulier).
- Le décalage pour les structures entre les moyens dont elles disposent, et les missionnements publics de fait toujours plus contraignants dans un domaine artistique et culturel majeur en Suisse romande.

« Solutions » avancées et pistes de réflexion :

- Développer des formes de concerts plus petits dans des lieux compatibles.
- Rechercher de nouveaux modèles de diffusion et de circulation, en collaboration avec les organisateurs, programmateurs et directions artistiques.
- Mettre en œuvre un "salon d'artistes" (réf. d'autres domaines artistiques) pour faire connaître les spécificités et productions des orchestres romands.
- Développer des projets sur plusieurs cantons pour à la fois réduire les coûts et stimuler la diversité des circulations musicales.
- Prendre en compte la formation des futurs professionnels comme une actrice centrale du domaine considéré, donc de l'importance des collaborations entre les HEM et les orchestres.
- Impliquer davantage le public dans les discussions sur la programmation des concerts dans un objectif de mieux répondre aux attentes et engendrer un engagement communautaire renforcé.
- Développer des mesures incitatives pouvant aider les petits orchestres à atteindre de nouveaux publics (via des festivals spécifiques, concerts éducatifs et des plateformes numériques communes).